entres sociaux m enaces

MANIFESTATION Les centres sociaux de l'Ardèche appellent à la mobilisation mercredi 31 janvier à Pr lls demandent des moyens financiers pour continuer à assurer leur mission d'animation des territoire

ercredi 17 janvier, des ateliers de création de pancartes étaient organisés dans tous les centres sociaux d'Annonay. Ailleurs en Ardèche, les centres sociaux se mobilisent en vue d'une grande manifestation mercredi 31 janvier. Nous avons rencontré Sarah Chion-Maugiron, déléguée adjointe à la fédération ardéchoise des centres sociaux, qui nous explique les raisons de la collère

la colère

Combien y a-t-il de centres sociaux en Ardèche et quelle est leur mission i Sarah Chion-Maugiron : Il y a 15 centres sociaux en Ardèche, tous membres de la fédération ardéchoise des mission?

centres sociaux, qui compte aussi deux espaces de vie sociale. Tous sont associatifs, sauf un qui est géré par un CCAS (centre communal d'action sociale). Les centres sociaux sont portés par un collectif d'habitants qui définissent des besoins sociaux spécifiques à leur territoire et construisent à partir de là un projet. Ils agissent en direction des familles, de la jeunesse et des seniors. Leur rôle est de soutenir la politique familiale et d'animer la vie sociale. Ainsi, sur certains territation des familiale et d'animer la vie sociale. Ainsi, sur certains territation des familiales et d'animer la vie sociale. Ainsi, sur certains territation des familiales et d'animer la vie sociale. Ainsi, sur certains territation des familiales et d'animer la vie sociale. Ainsi, sur certains territation des familiales et d'animer la vie sociale. Ainsi, sur certains des seniors. toires, ils animent des friperies solidaires, des épiceries sociales. Sur d'autres, ils ont créé des accueils de loisirs, des radios associatives... Ce sont aussi des lieux des lieux de débat et de rencontre pour faire vivre la démocratie participative et créer des projets ensemble. ueil inconditionnel ouvert à tous et



Sarah Chion-Maugiron avec en main les cartes qui seront postées le 31 janvier.

Aujourd'hui, que se passe-t-il ? Depuis l'an dernier, les centres so

loisirs. Parallèlement, une partie de notre branche professionnelle a dû revaloriser les salaires car on avait des salaires qui al-laient passer en dessous du Smic (salaire minimum) et on avait du mal à recruter. sont impactés par l'inflation qui a fait grimper leurs charges au niveau de l'énergie et des repas des centres de loisirs. Parallèlement, une partie de no

Comment les centres sociaux sont-ils financés ?
En fonction de leur projet social, les

tants eux-mêmes et de la MSA (Mutua-lité sociale agricole) dans les territoires ruraux. Face à la situation, la Caisse d'allocations familiales va augmenter en 2024 ses financements en direction des centres sociaux. Néanmoins, ce n'est pas suffisant et les collectivités, qui subissent déjà des augmentations de charges, ne centres sociaux sont agréés par la Caisse d'allocations familiales ce qui leur donne droit à des financements. Leur financement vient de la Caisse d'allocations familiales, des communes et intercom-munalités, du Département, des habi-

peu de sérénité pour Olivier Dussopt

JUSTICE L'ancien maire d'Annonay a été relaxé mercredi 17 janvier dans son procès pour favoritisme. Écarté du gouvernement, jeudi 11 janvier, il va pouvoir souffler un peu

écidément, ce début d'an-née 2024 est intense pour Olivier Dussopt. Tout juste débarqué du gouvernement mené par Gabriel Attal, où il était en place depuis six ans, l'Ardéchois était face à la justice mercredi 17 janvier. Mais l'épilogue est positif pour lui puisqu'il a finalement été relaxé.

REMONTANT À 2009 UNE AFFAIRE COMPLEXE

novembre dernier pour des faits présumés de favoritisme lors de l'attribution du marché public de l'eau en 2009 lorsqu'il était le premier magistrat de la ville du Nord Ardèche. Une affaire complexe aux multiples rebondissements: Il était soupçonné de s'être arrangé avec la Saur, un groupe de distribution de traitement de l'eau, pour un marché public daté de 2009-2010 et portant sur 5,6 millions L'ancien maire d'Annonay a été jugé en novembre dernier pour des faits présumés

En novembre, le parquet national financier (PNF) avait requis à son encontre dix mois de prison avec sursis et 15 000 euros d'amende. Dans son réquisitoire, le parquet avait pointé les « manquements » au « devoir d'exemplarité » de l'élu, en vue d'un « gain politique ». Il n'avait toutefois pas demandé de peine d'inéligibilité « au regard de l'ancienneté des faits ». 'avocat d'Olivier Dussopt avait, quant à ui, plaidé la relaxe afin de *« rétablir son*



Olivier Dussopt lors d'un déplacement en Ardèche en décembre dernier.

SOIT RECONNUE * "HEUREUX QUE MON INNOCENCE

Sur son compte X (anciennement Twitter), celui qui vient de quitter le gouvernement a réagi à cette nouvelle. « Après 3,5 ans de procédure, je suis heureux que mon innocence soit reconnue et que justice m'ait été rendue. J'apprends avec satisfaction la relaxe prononcée par le Tribunal de Paris aujourd'hui pour les quelques faits qui n'avaient pas déjà été classés par le parquet national financier. Le tribunal, après une

motivation très détaillée et précise, considère en effet qu'aucune infraction n'a été commise et qu'en particulier, aucun avantage ni information privilégiée n'a faussé une quelconque procédure de marché. »

Olivier Dussopt devrait retrouver très rapidement son siège de député du Nord Ardèche à l'Assemblée nationale. Et un

rythme un peu moins effréné que ces derniers mois ! Nicolas temonicer

vont pas pouvoir combler les

sont passés à temps partiel o n'ont pas été remplacés. D'a sociaux envisagent de réduir en fermant leur centre de loi déposer un budget prévision déficit, ce qui va les obliger à décisions en 2024. Nous con Est-ce que des centres soc trouvent aujourd'hui en di 75 à 80 % des centres sociau

Pour alerter sur cette situe organisez une journée de la tion nationale le 31 janvieu Ardèche, un rassemblemen Que va-t-il se passer?
C'est une journée de mobilie

des centres sociaux et des an les territoires. À Privas, le rer aura lieu à partir de midi sur de l'Hôtel de ville. Chacun a légume pour fabriquer tous une soupe en musique, car c à l'image des centres sociaux à 15 h 30, on lira et postera ment les 2 000 cartes de sou lectées auprès de nos adhére flashmob terminera l'aprèsnale pour interpeller le gouv afin qu'il donne une visibili

Pour les soutenir :

www.centres-sociaux.fr

bureau de Ro 11 démissio sance Arde

POLITIQUE

le tonctionnement autorité présidente (la députée Lau Grillere) : « En l'absence de notre présidente d'une directi fondée sur la concertation et avec l'ensemble de l'équipe, r vons que faire l'amer constat Renaissance à tenir ses promvellement de la vie politique ancrage politique local. Nous continuer de cautionner, par au sein du bureau, ce manque de positionnement précis sur politique départemental. Non mieux pour notre départemer concitoyens ». Si ces élus co à être encartés au parti Rerocretains ont annoncé voul certains ont annoncé voul d'autres groupes de la maje dentielle (Horizons, Parti r L'autre point qui les a fait créneau, c'est la mise à l'éc crétaire générale, qui a été son poste d'attachée parler Laurence Heydel Grillere, Onze élus du bureau dépar ardéchois du parti Renaissa au total) ont démissionné (Dans un communiqué, ils cinq autres attachés parlen avant elle. Licenciée pour elle conteste les faits qui la reprochés et a attaqué son devant le tribunal des Pru